

KIT COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT RECUPERATION POUR L'ADR 2009 - ADR15

KIT COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT RECUPERATION POUR L'ADR 2009 - ADR15



Marque : KIT&GO

Référence : ADR15

Prix : 62.46€

Descriptif :

KIT COMPLEMENTAIRE ENVIRONNEMENT RECUPERATION POUR L'ADR 2009 - ADR15

POUR USAGE INDUSTRIEL ET USAGE ROUTIER - ADR 2009

POUR HYDROCARBURES ET TOUS PRODUITS

EN SEAU DE RETENTION DE 20 L.

COMPOSITION

1 Seau 20 L PP+PE, anse métal galva

1 Pelle-écope

1 Balayette

1 Bâche couvre caniveau 1000 x 1000

1 Seau de 5L d'absorbant homologué usage routier NF P 98-190 — SUPERSEC XTRA 20/50

UTILISATION

Le seau d'intervention SPILL KIT ADR15 permet d'intervenir rapidement et efficacement pour la récupération de fuites et écoulements accidentels d'hydrocarbures, produits pétroliers, huiles et graisses liquides, produits chimiques, détergents, liquides alimentaires, émulsions, crèmes liquides, Il permet d'absorber tout type de liquides et de protéger les bouches d'égout avec la bâche couverture de caniveau et de bouche d'égout. Celle-ci peut aussi être utilisée pour contenir un emballage fuyard. Le seau de 20L peut aussi être utilisé pour la récupération de fuites. Récupérer les absorbants pollués dans le seau ou un sac de récupération. Ce kit permet de compléter l'équipement des unités de transport déjà dotées des équipements de signalisation et de protection individuelle et de se mettre en conformité avec l'évolution de l'ADR 2009 pour les classes de danger 3, 4.1, 4.3, 8 et 9

ATTENTION / PRECAUTIONS

Avant toute utilisation ne pas oublier de se protéger avec les équipements individuels adaptés

Signaler la zone dangereuse et prévenir les services de sécurité concernés

Les absorbants et produits récupérés doivent suivre les circuits d'élimination réglementaire conformes à leur nature.

DESTRUCTION

Les absorbants contaminés par des produits polluants, dangereux, toxiques, peuvent présenter les mêmes dangers que les polluants absorbés. Ils doivent être manipulés et stockés avec les mêmes précautions. Leur collecte, leur étiquetage et leur élimination devront se faire selon la législation en vigueur.

[Lien vers la fiche du produit](#)